

## CAS PRATIQUE - Séance TD 6

Howard et Bernadette sont mariés depuis un an. Depuis, Bernadette cumule les périodes douloureuses. Enceinte de 8 mois de jumelles, Bernadette a été renversée, la semaine dernière, par une personne qui conduisait en état d'ivresse. Suite à cet accident, le travail s'est déclenché. Bernadette a accouché d'une première fille – Lily -, encore en vie aujourd'hui, et d'une seconde fille - Lola - morte à la naissance du fait des blessures causées in utero par l'accident. Lorsqu'Howard a appris l'accident de Bernadette, il s'est précipité à l'hôpital : il a été percuté par un bus – le chauffeur a grillé un feu rouge – et est décédé sur le coup, 6 heures avant la naissance de ses filles. Lorsque le père de Bernadette a été déclarer les naissances de ses petites-filles à la mairie, l'officier de l'état civil a dressé un acte de naissance pour Lily mais a refusé de dresser un quelconque acte pour Lola. Bernadette était très déçue : elle tenait absolument à ce que la petite Lola apparaisse aux cotés de sa jumelle dans le livret de famille. Les difficultés de Bernadette ne s'arrêtent pas là. Son avocat lui a indiqué que si elle recevrait des dommages-intérêts du chauffeur du bus pour réparer le préjudice moral que lui cause le décès de son époux, ses filles Lily et Lola ne pourraient pas obtenir réparation d'un quelconque préjudice moral, puisque nées après le décès de leur père. Sheldon s'étonne non seulement du refus de l'officier d'état civil, mais également des dires de l'avocat pour Lily.

Sheldon rencontre aussi quelques difficultés de son côté. Son « papou adoré », un historien réputé spécialistes des trains, est décédé avant-hier d'un cancer foudroyant. « Papou » avait deux enfants : la mère de Sheldon et un fils décédé sans enfants. Dans son testament, ouvert ce matin, Papou a expliqué qu'il souhaite que son corps soit conservé par des techniques de momification, pour ensuite être exposé dans une pièce vitrée. Il veut qu'on place son corps en position assise, dans son costume de chef de gare, près de sa collection de petits trains : il en a plus de 500 ! Au regard de son testament, il avait déjà tout préparé avec des spécialistes médicaux de la conservation des corps. Si la mère de Sheldon refuse toute momification de son père, Sheldon, de son coté, souhaite respecter les dernières volontés de son « Papou ».

Sheldon vous consulte d'une part sur ses doutes concernant le refus de l'officier d'état civil et sur les dires de l'avocat de Bernadette et, d'autre part, sur la possibilité de respecter les souhaits de son « Papou ».

